

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 21801-2:2022

Accessibilité cognitive - Partie 2: Consignation dans un rapport (ISO 21801-2:2022)

Cognitive accessibility - Part 2: Reporting
(ISO 21801-2:2022)

Kognitive Zugänglichkeit - Teil 2:
Berichterstattung (ISO 21801-2:2022)

12/2022



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 21801-2:2022 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 21801-2:2022.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 21801-2:2022

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 21801-2**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Décembre 2022

ICS 11.180.01

Version Française

Accessibilité cognitive - Partie 2: Consignation dans un rapport (ISO 21801-2:2022)

Kognitive Zugänglichkeit - Teil 2: Berichterstattung
(ISO 21801-2:2022)

Cognitive accessibility - Part 2: Reporting (ISO 21801-2:2022)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 9 décembre 2022.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 21801-2:2022) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 173 « Produits d'assistance » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 293 « Aides techniques pour personnes handicapée » dont le secrétariat est tenu par SIS.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2023 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2023.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 21801-2:2022 a été approuvé par le CEN en tant que EN ISO 21801-2:2022 sans aucune modification.

**Accessibilité cognitive —
Partie 2:
Consignation dans un rapport**

*Cognitive accessibility —
Part 2: Reporting*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	v
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences relatives à la consignation dans un rapport	1
4.1 Généralités	1
4.2 Contexte d'utilisation	2
4.3 Conformité	2
4.4 Structure du rapport pour chaque recommandation	2
4.5 Choix et mise en œuvre de méthodes et d'approches pour l'évaluation de la conformité	3
4.6 Participation des personnes présentant diverses capacités cognitives	4
5 Rapports sur la motivation et la concentration	4
5.1 Généralités	4
5.2 Moyens de motivation	4
5.2.1 Proposer des options pour susciter l'intérêt	4
5.2.2 Optimiser les options individuelles	5
5.2.3 Favoriser une utilisation autonome	5
5.2.4 Optimiser l'utilité et la pertinence	6
5.2.5 Fournir des options selon le niveau d'abstraction	6
5.2.6 Favoriser la concentration sur le résultat souhaité	6
5.2.7 Optimiser le défi en variant les exigences et les ressources	7
5.2.8 Fournir des options d'autorégulation, d'auto-évaluation et d'adaptation	7
5.2.9 Éviter le déclenchement involontaire de réactions inappropriées	8
5.2.10 Fournir des moyens pour répondre aux différentes capacités d'adaptation	8
5.2.11 Optimiser pour favoriser l'autodétermination et la confiance en soi	8
5.2.12 Réduire le plus possible les menaces et favoriser la confiance	9
5.2.13 Éviter d'améliorer l'accessibilité au risque de compromettre la sécurité	9
5.3 Concentration, attention et retour d'information	10
5.3.1 Clarifier l'objet ciblé	10
5.3.2 Favoriser ou faciliter les déplacements de l'attention	10
5.3.3 Éviter les fonctionnalités qui déplacent involontairement l'attention ou la divisent	10
5.3.4 Fournir un retour d'information pertinent	11
6 Représentation et compréhension	11
6.1 Généralités	11
6.2 Plusieurs moyens de représentation et de compréhension	11
6.2.1 Simplification du langage — appréhension des mots	11
6.2.2 Simplification du langage — appréhension des symboles	12
6.2.3 Simplification de la structure du message	12
6.2.4 Favoriser la compréhension par-delà les barrières linguistiques	12
6.2.5 Favoriser les processus de traduction	13
6.2.6 Fournir et optimiser les options permettant de trouver des informations	13
6.2.7 Offrir une égalité des chances de compréhension	13
6.3 Orientation dans l'espace et compréhension des valeurs et des tailles	14
6.3.1 Fournir des moyens de comparaison d'entités et de tailles	14
6.3.2 Fournir des moyens pour comprendre les échelles et les valeurs relatives	14
6.3.3 Fournir des moyens pour comprendre la position dans l'espace	14
6.4 Conception simple, compréhensible et logique	15
6.4.1 Appliquer une conception logique et cohérente	15
6.4.2 Activer ou fournir des connaissances de base	15